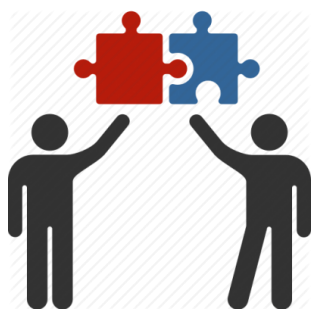


Fin d'année 2024, FO a permis aux salariés du système d'information de s'exprimer sur le projet UNIT. Ce projet consiste à réorganiser l'informatique au sein de l'EFS, pour améliorer sa gestion et la rendre plus réactive. Ainsi, les ressources nationales et régionales sont regroupées sous une même entité hiérarchique.

MERCI pour leur participation.

Opinion des salariés sur ce projet



73,68 %

trouvent que le projet va améliorer
la situation

26,32 % SONT CONTRE : ZOOM DES RAISONS

66,67 %

A cause de la
spécialisation

66,67 %

A cause des transferts des
contrats Siège

33,33 %

Contre la spécialisation et
le transfert des contrats

RAISONS DES PERSONNES FAVORABLES

Va permettre de mutualiser les capacités et les moyens afin d'harmoniser les pratiques et faciliter sa maintenance et son évolution

Dans l'objectif d'aboutir à un véritable établissement unique, il est nécessaire que toutes les ressources informatiques soient gérées par une même entité hiérarchique

Indispensable pour améliorer le service et faciliter la vie des informaticiens

Pour aligner les objectifs et ne plus être soumis au changement d'urgence quotidien (priorité projets régionaux modifiés par les projets Nationaux sans tenir compte de la capacité à faire)

Pour ne plus avoir de différence de traitement et pouvoir avoir plus d'opportunités de progression de carrière sans être domicilié au Siège

Une meilleure communication SI régions <=> Siège

QUELQUES ALERTES DES PERSONNES FAVORABLES

Chaque région doit pouvoir garder ses connaissances du terrain et son expertise unique

Beaucoup de réserves sur l'évolution des « non experts », le management à distance et la fracture équipes centrales/terrain

Le RSI va perdre des leviers pour intervenir au profit des services en région. Les ressources sont transférées sur un périmètre national sans contrepartie. Les équipes de proximités seront rapidement surchargées



RAISONS DES PERSONNES CONTRE

Évolution professionnelle inexistante. Poste inapproprié au diplôme. Travaux basiques et répétitifs

Un avenir incertain

Le fonctionnement (poste, etc....) n'est pas encore très clair, beaucoup de questions se posent

Certains souhaits n'ont pas été pris en compte lors des entretiens individuels. Les salariés se retrouvent dans un domaine qu'ils ne souhaitaient pas. Des salariés ne trouvent pas leur place au sein de la DSI unique

Ce projet se fait au détriment de la réactivité des interventions sur les différents sites : plus l'activité est importante et proche du siège, plus on s'éloigne du terrain

Base de données trop importante. Risque plus élevé d'homonymie, identité approchante...

Aucun bienfait pour les salariés SI, et aucune écoute des compétences en région.

La partie RH n'est pas prise en compte



Mise en place de la spécialisation



63,16 %

Sont favorables à cette spécialisation

	Transfert de contrat du Siège vers les régions
Personnes « contre » la spécialisation	61.90 % contre
Personnes « pour » la spécialisation	63.89 % contre

RAISONS DES PERSONNES FAVORABLES

Beaucoup trop de projets divers. La spécialisation est nécessaire car les projets sont de plus en plus complexes. La spécialisation est essentielle dans l'informatique pour une meilleure efficacité sur l'exploitation et les projets.

Le travail en multi casquette est particulièrement inefficace et source de stress

Rend le travail des collaborateurs plus stable car ce n'est pas toujours évident d'être multi activités

L'informaticien peut y gagner car en se spécialisant il a plus de temps et de moyens d'approfondir des domaines. C'est une occasion de monter en compétences

QUELQUES ALERTES DES PERSONNES FAVORABLES

Il faut trouver le bon équilibre entre polyvalence et spécialisation

La polyvalence a des vertus, si utilisée avec méthode, donc pourrait être remise en place même sur un périmètre plus restreint au sein d'un département.

Que les techniciens gardent leur polyvalence en région mais qu'ils soient spécialisés côté AMI

Préoccupation des possibilités d'évolution au sein de la DSI et de changer de métier au cours de leurs envies / appétences / opportunités

Il faudrait cependant que la DSI permette les doubles profils : par exemple système ET réseau à 50/50 afin de créer des ponts et de l'agilité dans les équipes

RAISONS DES PERSONNES CONTRE

Si pas de polyvalence alors mauvais traitement de la demande notamment si le dysfonctionnement touche plusieurs outils ou logiciel.

Impossibilité de spécialiser tout le monde. Les privilégiés auront de bons postes, pour le reste, ils seront en SN1 (même si la personne dispose d'un diplôme d'ingénieur bac+5)

La diversité des compétences rend ce travail intéressant. En se spécialisant, les salariés risquent de se démotiver ou de démissionner

Cela ne sera pas réalisable sur les sites où il n'y a qu'un seul informaticien

Les postes de RSI adjoints sont supprimés alors qu'ils restent nécessaires du fait de la charge exponentielle (toujours croissante au SI à iso effectif, voir baisse d'effectifs). Quand notre RSI ne sera pas là on va faire porter aux équipes les décisions à prendre ?? ou aucune décision prise s'il part 3 semaines en vacances ?? ou ils vont faire porter la responsabilité sur 1 personne qui n'aura jamais la reconnaissance de RSI adjoint ?

Pas d'ouverture de poste (en dehors des chefs) qui permette réellement de choisir son orientation (les collègues qui connaissent les bonnes personnes sont privilégiés sur le positionnement dans tel ou tel service/pôle. Ceux qui ne sont pas connus n'auront pas l'opportunité de se faire connaître en expliquant leurs compétences / expérience).

Transfert des contrats siège en région



63,16 %

Sont contre le transfert des contrats
« Siège » en région

RAISONS DES PERSONNES CONTRE

Perte des avantages CSE siège non compensés

Non souhaité par les salariés

Poste 100% national donc pourquoi un transfert en région ? Aucun contact régional

Questions concernant l'évolution de carrière et les AI : qui décide ? Les augmentations resteront gérées par le siège alors que les contrats de travail seront en région

La DSI est unique, elle doit l'être jusqu'au bout ! Mêmes avantages, mêmes inconvénients, même structure hiérarchique. La logique vaudrait donc que la DSI soit rattachée au Siège. Ce projet multiplie les hiérarchies

Les salariés concernés vont être payés par le régional mais sous la responsabilité hiérarchique du national. Avec toute la complexité que cela peut engendrer (gestion RH, salaire, CSE).

Incohérence avec d'autres projets de la direction (ex : « innovante »)

Comment s'assurer que les directives de la DSI soient respectées par la région si cela n'est pas précisé légalement sur un contrat par exemple ?

RAISONS DES PERSONNES FAVORABLES

Pour se sentir salarié et non prestataire de service

Meilleure prise en compte des besoins des informaticiens au niveau des locaux

Plus d'égalité

Redonner la main aux régions qui sont plus proches du terrain que le national

La proximité pour la gestion de sujets RH qui ne pourraient pas être gérés par un manager hiérarchique à distance

WWW.FO-EFS.ORG



www.fo-efs.org



facebook.com/fo.efs



contact@fo-efs.org